Les oiseaux

Situés sur une voie de migration entre l'Europe et l'Afrique, l'étang de l'Or et les espaces environnants accueillent des milliers d'oiseaux chaque année. Beaucoup d'entre eux sont considérés d'intérêt communautaire et ont justifié le classement du site dans le réseau Natura 2000.

Le site joue en particulier un rôle capital pour la reproduction, l'hivernage ou l'alimentation de 24 espèces d'oiseaux. Ainsi, il représente, entre autres, un site de reproduction majeur en France pour l'avocette élégante, l'échasse blanche, le goéland railleur, la mouette mélanocéphale et plusieurs espèces de sternes. En particulier, il est le principal voire le seul site de reproduction français de la sterne Hansel.

De même, la diversité des milieux herbacés sur le pourtour de l'étang est favorable à la présence d'oiseaux rares et/ou menacés, comme l'outarde canepetière et la glaréole à collier.

Sensibles aux conditions climatiques, les effectifs d'oiseaux nicheurs sur un site peuvent varier fortement d'une année sur l'autre. Néanmoins, bon nombre d'espèces sont aujourd'hui réellement menacées en raison de la destruction de leurs sites de reproduction ou d'alimentation. Elles sont également très sensibles au dérangement pendant la période de couvaison.

Autres espèces protégées

Le site de l'étang de l'Or et ses marges abritent de nombreuses autres espèces protégées au niveau national ou régional. Elles contribuent au patrimoine naturel exceptionnel du site.

Activités humaines

Les mesures de gestion et de conservation définies dans le DOCOB d'un site Natura 2000 tiennent compte des activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site, ainsi que des particularités régionales et locales. Elles ne conduisent pas à interdire les activités humaines. Toutefois, les projets, travaux ou manifestations, susceptibles d'avoir un impact significatif sur les habitats et/ou espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.

Pour plus de renseignements, contactez le Symbo ou consultez son site Internet.

www.etang-de-l-or.com/natura-2000.htm

La réalisation et la duplication de cette plaquette d'information ont bénéficié de l'appui financier de l'Etat et de l'Union européenne.

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales sous l'autorité de gestion de la Région Languedoc-Roussillon.

Conception - réalisation : E. Le Pommelet/Symbo ; Crédits photos : A. Rondeau, X. Rufray, B. Sirot, E. Le Pommelet ; Dessins : M-L Cartella ; Impression : IMPACT Imprimerie ; Date publication: novembre 2015

Symbo

siège social
cellule technique
130, chemin des Merles
34 400 Lunel

contact
04 67 22 00 20
site
etang-de-l-or.com

Un site Natura 2000 en «Or»

Étang de l'Or ou de Mauguio

Symbo
syndicat mixte
du bassin de l'Or

NATURA 2000

biodiversité

Natura 2000

À l'aube du nouveau millénaire, les États européens ont décidé de réagir face à la dégradation alarmante de la diversité biologique, en créant le Réseau Natura 2000, institué par la directive « Habitats, Faune, Flore » (1992).

Cette directive, relative à la préservation des habitats naturels rares ou fragiles, vient renforcer la directive «Oiseaux» de 1979, réglementant la protection des oiseaux sauvages de l'Union européenne et incitant à la conservation de leurs habitats.

Les Etats membres désignent des sites naturels au titre de ces deux directives européennes, lesquels intègrent alors le réseau Natura 2000.

En France, les objectifs de conservation fixés pour un site, ainsi que les actions permettant de les atteindre, sont consignés dans un Document d'objectifs (DOCOB). Un comité de pilotage local, composé des représentants des collectivités territoriales concernées et des usagers du site, supervise son élaboration, le soumet pour approbation au préfet de département et suit sa mise en œuvre.

Zone de protection spéciale
(directive «Oiseaux»)

+

Site d'intérêt communautaire
(directive «Habitats»)

=

Réseau Natura 2000

Le site de l'étang de l'Or

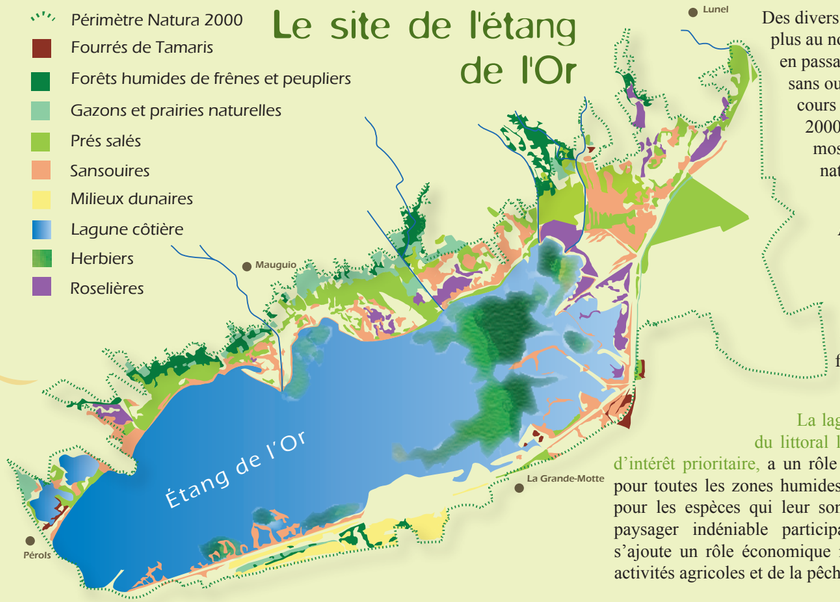

Des divers milieux herbacés les plus au nord aux dunes littorales, en passant par les sansouires, sans oublier les boisements des cours d'eau, le site Natura 2000 se décline en une mosaïque d'habitats naturels.

Ainsi 14 habitats naturels d'intérêt communautaire ont été répertoriés, hébergeant de nombreuses espèces végétales et animales à forte valeur patrimoniale.

La lagune, une des plus vastes du littoral languedocien, considérée d'intérêt prioritaire, a un rôle écologique fondamental pour toutes les zones humides périphériques ainsi que pour les espèces qui leur sont associées. À son rôle paysager indéniable participant à l'identité locale, s'ajoute un rôle économique non négligeable, lié aux activités agricoles et de la pêche, et pratique de la chasse.

L'Étang de l'Or (ou de Mauguio) et ses zones humides ont été intégrés au réseau Natura 2000 au titre des deux directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », sur une superficie de 7025 hectares. Le DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral en mars 2009. Le Symbo assure depuis l'animation de sa mise en oeuvre, en concertation étroite avec les acteurs locaux.

Zoom sur les sansouires

Encore appelées «enganes», ces formations végétales se composent de plantes dites «grasses», comme la salicorne ou encore la soude, souvent buissonnantes et bien adaptées aux fortes salures.

Zoom sur les milieux dunaires

Les dunes constituent un milieu naturel d'une richesse exceptionnelle qui rend des services : barrière naturelle lors des tempêtes, elles contribuent au rechargement des plages, et constituent un patrimoine paysager original.

Les habitats naturels

Zoom sur les forêts humides

Composés le plus souvent de frênes et de peupliers, ces boisements humides constituent de véritables petites oasis sous nos climats méditerranéens secs. Ils ont de plus un rôle essentiel pour la tenue des sols, le soutien des nappes phréatiques, l'épuration des eaux.

La Cistude d'Europe

La Cistude d'Europe (Emys orbicularis) est une petite tortue aquatique protégée qui a en partie justifié l'intégration du site dans le réseau Natura 2000. Les zones humides périphériques de l'étang de l'Or hébergent en effet une des plus importantes populations de cette espèce du département de l'Hérault.

Animal à «sang froid», elle doit observer de longues périodes de bain de soleil afin de se réchauffer et accumuler l'énergie nécessaire pour ses activités.

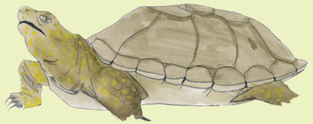

La disparition ou fragmentation des zones humides, l'entretien mécanique des fossés et canaux (calibrage, endiguement, curage...), les relâchés de tortues exotiques, sont autant de menaces qui peuvent fragiliser les populations de cette espèce.